

Annexe 5

Programme de langues vivantes du cycle terminal de la série STHR

Préambule

Le programme de langues vivantes du cycle terminal de la série sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration s'inscrit dans la continuité du programme de la classe de seconde.

Parce qu'il est le lieu et le moyen d'une confrontation à une manière différente d'appréhender et d'exprimer le monde, l'apprentissage d'une langue vivante contribue à la formation générale et technologique de l'élève pour en faire non seulement un individu autonome et capable de recul critique, mais aussi un citoyen ouvert sur le monde.

Le programme a pour objectif de :

- contribuer à la formation intellectuelle et à l'enrichissement culturel des élèves ;
- favoriser la connaissance des patrimoines culturels des aires linguistiques étudiées ;
- susciter le goût et le plaisir de la pratique de la langue ;
- donner confiance pour s'exprimer ;
- former les élèves à identifier les situations de communication, les genres de discours auxquels ils sont exposés et qu'ils doivent apprendre à maîtriser ;
- favoriser le développement d'une capacité réflexive ;
- développer l'autonomie ;
- préparer les élèves à la poursuite d'études et à la mobilité professionnelle.

Il prend appui sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) élaboré par le Conseil de l'Europe et vise à développer l'autonomie de l'élève dans la pratique des langues vivantes dans les activités langagières suivantes :

- réception :
 - compréhension de l'oral
 - compréhension de l'écrit
- production :
 - expression orale en continu
 - expression écrite
- interaction orale.

En fin de classe terminale technologique, le niveau de compétences visé est :

- pour la langue vivante 1 (LV1) : B2 (utilisateur indépendant – niveau avancé)
- pour la langue vivante 2 (LV2) : B1 (utilisateur indépendant – niveau seuil)
- pour la langue vivante 3 (LV3) : A2 (utilisateur élémentaire – niveau intermédiaire)

Chaque niveau du CECRL renvoie à un descripteur de capacités présenté en fin du programme (cf. annexe) selon chacune des activités langagières mentionnées ci-dessus. Les descripteurs identifient ce que l'élève doit être capable de faire dans la langue, au niveau correspondant. Ils permettent de faire le constat d'acquis et de besoins sur la base desquels il appartient au professeur de construire une progression ciblée des apprentissages.

Passer du niveau seuil B1 au niveau avancé B2 dans l'échelle du CECRL constitue un progrès important dans la maîtrise de la langue apprise. Si ces deux niveaux relèvent bien de celui de l'utilisateur indépendant, la différence qui les sépare représente un degré supplémentaire de complexité et d'autonomie que l'on peut résumer comme suit.

Au niveau B2, l'élève est capable :

- en réception :

- de comprendre l'essentiel de messages oraux élaborés (débat, exposés, émissions radiophoniques ou télévisées, films de fiction ou documentaires) et de textes longs, sur une gamme étendue de sujets ;
 - de suivre une argumentation complexe énoncée dans un langage standard ;
 - d'effectuer un travail interprétatif qui va au-delà de l'explicite ;
 - d'identifier le point de vue du locuteur ;
 - de faire preuve d'un grand degré d'autonomie en lecture ;
- en production :
- de s'exprimer de manière détaillée et organisée sur une gamme étendue de sujets relatifs à ses centres d'intérêt ou à ses domaines de connaissance ;
 - de présenter, reformuler, expliquer ou commenter, de façon construite, avec finesse et précision, par écrit ou par oral, des documents écrits ou oraux comportant une information ou un ensemble d'informations, des opinions et points de vue ;
 - de défendre différents points de vue et opinions et de conduire une argumentation claire et nuancée ;
- en interaction :
- de participer à une situation de dialogue à deux ou plusieurs personnes, en s'exprimant avec spontanéité et aisance, y compris avec des locuteurs natifs ;
 - de participer à des conversations assez longues tout en réagissant aux arguments d'autrui et en argumentant.

Compte tenu de la diversité des profils et des parcours linguistiques des élèves, on peut, tout en consolidant le niveau de compétence attendu, amorcer déjà une progression vers le niveau supérieur. En enseignement facultatif de LV3, le professeur peut aussi viser un niveau supérieur à A2 pour certains élèves déjà munis d'un acquis qui ne les met pas en situation de vrais débutants ou pour ceux présentant une appétence particulière pour la langue apprise.

Le nécessaire dialogue entre les professeurs doit permettre de mieux prendre en compte la compétence plurilingue des élèves et d'établir des passerelles entre les langues, y compris le cas échéant en LV3 facultatif.

Les modalités d'évaluation de LV1, LV2 et LV3 facultatif sont définies par note de service.

Programme de langues vivantes de la série STHR (LV1, LV2, facultatif LV3)

Modalités organisationnelles

L'étude de deux langues vivantes est obligatoire dans cette série. L'une d'entre elles est l'anglais. La LV2 peut être une langue vivante étrangère ou régionale. L'élève a également la possibilité de suivre un enseignement facultatif de LV3, langue vivante étrangère ou régionale.

La construction de l'enseignement dans une perspective actionnelle permet de définir des situations de communication concrètes dans lesquelles l'élève met en œuvre des savoirs et des compétences acquis à la fois en langues vivantes et dans l'enseignement technologique.

Dans chacune des langues enseignées, cette perspective doit permettre, grâce à la mise en œuvre des différentes activités langagières, de construire un parcours d'apprentissage équilibré et cohérent. Le professeur aide les élèves à identifier et à mobiliser les stratégies, genres de discours et registres de langue les plus adaptés au contexte.

Outre cette approche, des démarches collaboratives entre les enseignants de langues (diagnostic, construction de progressions, entraînements, etc.) favorisent chez l'élève le développement de compétences linguistiques, pragmatiques et méthodologiques transférables d'une langue à l'autre.

Elles facilitent la mise en réseau des savoirs et la prise de parole de l'élève en continu et en interaction.

L'utilisation du numérique contribue à augmenter le temps d'exposition à une langue authentique, dans l'établissement comme au dehors. Elle permet d'exercer l'élève à la recherche de documents (texte, audio, vidéo) en relation avec les contenus culturels véhiculés par la langue du ou des pays étudié(s) et, par le recours aux outils appropriés, d'accroître son aisance à communiquer à l'écrit et à l'oral. L'usage du numérique peut également s'avérer utile pour évaluer les compétences des élèves et assurer un suivi de leurs progrès.

L'enseignement des langues vivantes est de nature à encourager la mobilité vers d'autres régions ou pays notamment à la faveur de la période de stage. Cette mobilité peut être préparée par le recours au numérique, mais aussi par des échanges à distance avec des établissements étrangers (sous la forme de partenariats eTwinning, par exemple). Il convient d'intégrer ces activités au projet d'enseignement.

L'enseignement facultatif de LV3 offre à chacun l'occasion d'élargir son répertoire linguistique dans une palette diversifiée qui fait toute leur place aux langues moins présentes en LV1 et LV2.

Par le développement du plurilinguisme, il donne les moyens d'une plus grande mobilité et d'une plus grande adaptabilité dans un monde globalisé. Il peut prendre appui sur l'intérêt personnel de l'élève, déterminé par ses acquis scolaires antérieurs, parfois par son histoire familiale, ou par sa curiosité intellectuelle. Il s'adresse à un public qui a acquis au cours de sa scolarité :

- des connaissances sur le fonctionnement des langues ;
- des stratégies d'apprentissage et des méthodes de travail ;
- une plus grande maturité qui le pousse à s'intéresser à des aspects plus diversifiés de la langue et de la culture qu'il étudie.

Contenus d'enseignement

Les contextes d'usage de la langue étudiée sont prioritairement dictés par l'entrée culturelle des programmes des séries générales et technologiques parus au [BO spécial n°9 du 30 septembre 2010](#) : « Gestes fondateurs et mondes en mouvement ». Cette entrée est structurée autour de quatre notions :

- mythes et héros ;
- espaces et échanges ;
- lieux et formes du pouvoir ;
- l'idée de progrès.

Dans la mise en œuvre de ces notions, les enseignants de langues vivantes prennent appui sur les objectifs et les contenus d'enseignement des programmes technologiques de la série.

Dans les choix qu'ils opèrent ainsi, ils veillent à faire une part importante à l'histoire et aux cultures dont les langues sont porteuses. Au moyen de documents authentiques de toute nature (textes, documents iconographiques, audio, vidéo, etc.), contemporains ou antérieurs, ils offrent une entrée concrète et circonscrite dans la notion. Ces documents sont le point de départ d'un travail d'analyse. Ils fournissent aux élèves des éléments de contextualisation et de réflexion qui leur permettent de mieux appréhender, dans la langue et la culture de référence, les enjeux relatifs à la série.

Figurent ci-dessous divers exemples de croisement dont les professeurs peuvent s'inspirer. Ils veillent sur l'ensemble du cycle terminal à construire un itinéraire cohérent et structurant et à ménager une complexification croissante dans leur déclinaison de ces croisements.

Mythes et héros

Les grands chefs d'hier et aujourd'hui.

La médiatisation des chefs.

Les grands mouvements culinaires : traditions culinaires, repas traditionnels, etc.

Construction et déconstruction des représentations : le mythe de la bonne cuisine, produits alimentaires et identités culturelles, etc.

Palaces, hôtels et autres hébergements emblématiques.

Espaces et échanges

Mondialisation et généralisation des déplacements touristiques et professionnels.

Circulation des biens et des personnes : circuits d'approvisionnement, échanges de produits, influences culinaires mutuelles, évolution des tendances de consommation, etc.

Hôtels et restaurants, espaces de rencontre et d'échange des cultures : quelles interactions ?

Hôtels et restaurants dans leur contexte géographique et culturel (villes et campagnes, établissements à thèmes ou insolites, parcs d'attractions, chaînes internationales, etc.).

Architectures de l'utopie : à quoi ressemblera l'hôtel de demain (espaces intérieurs et extérieurs) ?

Lieux et formes du pouvoir

Produits locaux, produits bio, agriculture raisonnée, appellations : rapports de pouvoir entre acteurs du marché.

Le pouvoir de la parole et de l'image : critiques, guides, médias (communication publicitaire, e-réputation, etc.).

Le client : sujet ou objet du pouvoir ?

Les rapports hiérarchiques en milieu professionnel.

Grands groupes et indépendants : concurrence ou partage du marché ?

L'idée de progrès

Recherches scientifiques et gastronomie : expérience multi-sensorielle, cuisine avant-gardiste, etc.

Avancées technologiques et équipements : nouveaux procédés, normes, modes de distribution, etc.

L'impact environnemental de l'établissement d'hôtellerie et/ou de restauration.

Concepts hôteliers et modes d'hébergement créatifs.

Modes de consommation et/ou de distribution : courants et contre-courants.

Enseignement technologique en langue vivante (ETLV)

Cet enseignement repose sur l'enseignement de sciences et technologies des services. Il est pris en charge conjointement par deux enseignants, un enseignant intervenant en sciences et technologies des services et un enseignant de langue vivante. Cet enseignement fait intervenir des démarches collaboratives entre les deux disciplines ainsi que des modalités d'organisation variées.

Dans une pédagogie de projet, les situations d'apprentissage mettent en jeu les domaines propres à la spécialité et les spécificités culturelles de l'aire linguistique étudiée. Par un travail d'analyse (immédiate ou différée) en langue étrangère, elles donnent accès à la compréhension et à l'expression des concepts de la spécialité et rendent perceptibles aux élèves leur cheminement et leurs connaissances. Elles sont l'occasion de faire acquérir et utiliser de façon régulière un lexique fonctionnel et de développer des compétences socio-linguistiques et pragmatiques transférables d'une situation de communication à une autre.

L'ETLV peut être enseigné dans la langue choisie au titre de la LV1 ou de la LV2. Cet enseignement est adossé uniquement à une langue vivante étrangère (si l'élève étudie une langue régionale au titre de la LV2, alors l'enseignement est adossé à sa LV1 qui est nécessairement l'anglais).

Les modalités d'évaluation de l'ETLV sont définies par note de service.

Activités

L'entrée par la discipline technologique doit motiver et enrichir le travail de compréhension et d'expression dans la langue vivante. Les activités proposées aux élèves et les productions qui en

découlent n'en seront que plus concrètes et pratiques. La pratique de l'oral y est importante, mais prend appui sur un entraînement varié tant à l'oral qu'à l'écrit. Les ressources numériques, en permettant un accès aux documents authentiques, facilitent grandement l'entraînement à ces différentes pratiques aussi bien en compréhension qu'en expression.

Liste indicative d'activités de compréhension et d'expression

Au cours des deux années du cycle terminal, les professeurs veillent à varier la mise en œuvre des activités et à ménager une progression dans leur complexité.

Lire

- entraîner à la lecture de documents d'intérêt général en relation avec la spécialité (articles de presse, critiques, etc.) ;
- entraîner à la lecture de textes professionnels de nature technique (fiches, notices, notes d'information, consignes techniques, protocoles, etc.) ;
- sensibiliser à la diversité des genres de discours propres à la spécialité ;
- comparer des textes, des documents et des supports ;
- faire des recherches documentaires et en exploiter les résultats ;
- développer l'appréciation personnelle et le jugement critique à partir d'un document.

Écrire

- apprendre à élaborer des documents techniques (menu, carte de prestation, bon de commande, courriels, etc.) en vue de faire comprendre les codes qui les régissent ;
- développer la capacité à préparer des résumés et des synthèses (compte rendu, résultats de recherche documentaire, note d'information, etc.) ;
- entraîner à rendre compte de sa pratique, d'un stage, d'une visite en milieu professionnel, etc. ;
- entraîner à la transmission d'informations ;
- fournir les outils pour entrer en communication avec un client ou un partenaire étranger ;
- entraîner à l'écriture par des exercices d'imitation ;
- développer la capacité à argumenter et structurer son propos.

Écouter et parler

- développer l'écoute de documents authentiques audio et vidéo courts et variés ;
- entraîner les élèves à choisir les éléments lexicaux et syntaxiques pertinents pour la présentation de leurs propos en utilisant le registre de langue approprié à la situation et au public ;
- initier au travail collaboratif à l'oral qui donne toute sa place à l'interaction entre élèves et fait une place autant à l'écoute qu'à la prise de parole (animer des échanges collaboratifs autour d'une étude de cas, débattre face à une situation problème, etc.) ;
- entraîner les élèves à prendre part à une interaction orale appropriée et constructive pour dégager les enjeux d'une situation, exprimer un point de vue, réagir et exposer des arguments (participation à une visioconférence, à une réunion préparatoire ou de bilan entre différents services, etc.) ;
- entraîner à la conduite de communications téléphoniques diverses ;
- développer la capacité à mémoriser et à restituer des éléments de discours consacrés (explication d'un menu ou d'une carte de prestation, description des mets, des boissons, relation client, etc.).

Annexe : descripteurs des capacités des niveaux A1 à C1

Écouter et comprendre - Dans les situations sociales et scolaires, l'élève sera capable de :				
A1	A2	B1	B2	C1
Comprendre des termes simples et des expressions élémentaires si l'interlocuteur s'exprime lentement et distinctement	Comprendre une intervention brève si elle est claire et simple	Comprendre les points essentiels d'une intervention énoncée dans un langage clair et standard	Comprendre l'essentiel d'une intervention longue, d'une argumentation complexe énoncée dans un langage standard	Comprendre une intervention longue, même si elle n'est pas clairement structurée et que les articulations sont implicites
- comprendre les consignes de classe	- comprendre assez pour pouvoir répondre à des besoins concrets ou réaliser une tâche : consignes, expressions familières de la vie quotidienne, présentations, indications chiffrées, récits...	- comprendre ce qui est dit pour réaliser une tâche en situation réelle ou simulée	<i>Cf. B1</i>	<i>Cf. B1</i>
- suivre des instructions courtes et simples			- comprendre des annonces et des messages courants émis à un débit normal	- comprendre des informations techniques complexes (mode d'emploi, etc.) pour un produit familier
- comprendre des mots familiers et des expressions très courantes le concernant, lui, sa famille, son environnement concret et immédiat	- identifier le sujet d'une conversation, le point essentiel d'une annonce ou d'un message	- comprendre une information factuelle sur des sujets de la vie quotidienne ou étudiés	- suivre avec un certain effort une grande partie de ce qui est dit dans une longue conversation	- suivre facilement les échanges complexes dans une discussion de groupe entre locuteurs natifs
- suivre le fil d'un récit, d'une explication avec des aides appropriées		- suivre une conversation en situation réelle ou simulée	- suivre une conversation animée entre locuteurs natifs	- suivre facilement un débat, des conférences et discussions complexes et non familiers
	- comprendre et extraire l'information essentielle de courts passages enregistrés audio et audiovisuels ayant trait à un sujet courant	- comprendre les points principaux d'une intervention sur des sujets familiers ou étudiés y compris des récits courts	- comprendre la plupart des émissions/documentaires/podcasts radiodiffusés en langue standard, reconnaître le point de vue et l'attitude du locuteur et identifier son humeur, ton, etc.	- comprendre une gamme étendue d'enregistrements audio /vidéo en langue non standard et identifier des détails fins incluant l'implicite des attitudes et des relations des interlocuteurs
		- suivre le plan général d'un exposé court sur un sujet connu - comprendre les points principaux de bulletins d'information et de documents enregistrés simples portant sur des sujets connus	- comprendre l'essentiel d'une conférence, d'un discours ou d'un exposé complexes à condition que le sujet soit assez familier et que le plan général de l'exposé soit indiqué par des marqueurs explicites.	- suivre une intervention d'une certaine longueur même si les relations entre les idées sont implicites - reconnaître une gamme étendue d'expressions idiomatiques et de tournures courantes en relevant les changements de registre. - suivre un film faisant usage de l'argot et d'expressions idiomatiques

Parler en continu - Dans les situations sociales et scolaires, l'élève sera capable de :

A1	A2	B1	B2	C1
S'exprimer en utilisant des termes simples et des expressions élémentaires, au besoin avec des pauses	Produire en termes simples des énoncés sur les gens et sur les choses	S'exprimer de manière simple sur des sujets variés	S'exprimer de manière détaillée et organisée sur une gamme étendue de sujets relatifs à ses domaines d'intérêt ou de connaissance	S'exprimer de manière détaillée et pragmatique sur des sujets complexes, en organisant son propos de manière à parvenir à un effet ou une conclusion appropriée
- reproduire un modèle oral (réciter, chanter...)	<i>Approfondissement du niveau A1</i>	- prendre la parole devant un auditoire, mettre en voix un texte	- peut s'écarter spontanément d'un texte préparé pour réagir aux points intéressants soulevés par les auditeurs	- présenter un sujet complexe en développant longuement un point de vue et en distillant habilement quelques digressions utiles. - gérer spontanément les questions et objections
- lire à haute voix et de manière expressive un texte bref après répétition		- restituer une information avec ses propres mots éventuellement à partir de notes	- développer un exposé de manière claire et méthodique en soulignant les éléments significatifs	- faire un exposé clair et bien structuré
- utiliser des expressions et des phrases proches des modèles rencontrés lors des apprentissages pour se décrire, décrire des activités ou des sujets familiers en utilisant des connecteurs élémentaires	- se présenter ou présenter simplement des personnes	- relater des expériences vécues, en rendre compte (événements, dialogues, texte écrit ou oral)	<i>Approfondissement du niveau B1</i>	- relater des expériences vécues en explicitant ses sentiments et sa perception avec le recul des événements
- raconter une histoire courte et stéréotypée en s'aidant de documents iconographiques le cas échéant	- décrire sa vie quotidienne (son environnement, ses activités...)	<i>Approfondissement du niveau A2</i>	- faire une description claire et détaillée sur un sujet connu ou étudié	- faire une description élaborée de sujets complexes
	- raconter une histoire ou relater un événement ; décrire un objet, une expérience		<i>Approfondissement du niveau A2</i>	- faire une narration élaborée et structurée pour motiver l'intérêt de son interlocuteur
	- faire une brève annonce ou présenter un projet	- expliquer un projet, exposer une démarche, préciser un mode d'emploi	<i>Approfondissement du niveau B1</i>	- expliquer pour susciter une réaction, un sentiment précis chez son interlocuteur - répondre à des objections avec spontanéité et presque sans effort
	- fournir une justification (comparaisons, raisons d'un choix)	- exprimer des sentiments, une opinion personnelle	- exprimer avec finesse et précision des sentiments, une opinion personnelle	<i>Approfondissement du niveau B2</i>
	- argumenter pour convaincre	- développer une argumentation claire, nuancée et enchaîner les arguments avec logique	- produire avec aisance un discours avec l'accent et l'intonation qui transmettent des nuances fines de sens.	

Réagir et dialoguer - Dans les situations sociales et scolaires, l'élève sera capable de :

A1	A2	B1	B2	C1
Communiquer, au besoin avec des pauses pour chercher ses mots, si l'interlocuteur répète ou reformule ses phrases lentement et l'aide à formuler ce qu'il essaie de dire	Interagir de façon simple avec un débit adapté et des reformulations	Faire face à des situations variées avec une relative aisance à condition que la langue soit standard et clairement articulée	Participer à des conversations d'une certaine longueur avec spontanéité et aisance, avec des locuteurs natifs	Participer à des conversations sur des sujets abstraits, complexes et non familiers avec spontanéité et pertinence
- épeler des mots familiers	<i>Approfondissement du niveau A1</i>			
- se présenter ; présenter quelqu'un ; demander à quelqu'un de ses nouvelles et y réagir en utilisant les formes de politesse les plus élémentaires : accueil et prise de congé	- établir un contact social : présentations, salutations et congé, remerciements...	<i>Approfondissement des niveaux A1 et A2</i>		
- répondre à des questions et en poser (sujets connus ou étudiés)	- se faire comprendre dans un entretien et communiquer des idées et de l'information - demander et fournir des renseignements	- engager la conversation et maintenir le contact pour : échanger des informations réagir à des sentiments, exprimer clairement un point de vue	- engager la conversation, y participer et la clore - échanger des informations précises, expliciter, demander des éclaircissements	<i>Approfondissement de B2</i>
	- dialoguer sur des sujets connus, des situations courantes, des faits, des personnages légendaires ou contemporains	- prendre part à une discussion pour expliquer, commenter, comparer et opposer	- prendre part à une conversation sur des sujets connus ou étudiés : exposer son propre point de vue, évaluer les points de vue d'autrui, émettre des hypothèses - développer idées et opinions de manière précise à propos d'arguments concernant des sujets complexes ; argumenter et réagir aux arguments d'autrui - développer une question, en exposer les causes et les conséquences, les avantages et les inconvénients	<i>Approfondissement de B2</i>
	- réagir à des propositions : accepter, refuser, exprimer ses goûts, ses opinions, faire des suggestions			- discussion formelle : participer à un débat sur des sujets abstraits, complexes et non familiers, soutenir le débat et argumenter de manière convaincante et pertinente - discussion informelle : suivre des échanges (discussion de groupe ou débat) entre natifs et demander éventuellement de confirmer des détails - y participer même sur des sujets abstraits, complexes et non familiers, relier habituellement sa propre contribution à celle d'autrui
			- interviewer et être interviewé, conduire un entretien préparé et prendre quelques initiatives - faire aboutir une requête	- interviewer et être interviewé, conduire un entretien avec efficacité et aisance de manière de plus en plus autonome - corriger lapsus et erreurs après en avoir pris conscience

				discours
LIRE - Dans les situations sociales et scolaires, l'élève sera capable de :				
A1	A2	B1	B2	C1
Comprendre des textes très courts et simples si les mots sont familiers et les expressions très élémentaires	Comprendre des textes courts et simples	Comprendre des textes essentiellement rédigés dans une langue courante	Lire avec un grand degré d'autonomie et utiliser les références convenables de manière sélective	Comprendre dans le détail des textes longs et complexes, qu'ils se rapportent ou non à son domaine, à condition de pouvoir relire les parties difficiles
- comprendre une carte ou une invitation simple et brève en s'appuyant sur des modèles connus	- comprendre une lettre personnelle simple et brève	- comprendre des instructions et consignes détaillées - comprendre suffisamment pour entretenir une correspondance suivie	- comprendre des instructions longues et complexes dans son domaine, à condition de pouvoir en relire les passages difficiles - lire une correspondance courante dans son domaine et saisir l'essentiel du sens	- comprendre dans le détail des instructions longues et complexes pour réaliser une tâche, qu'elles soient ou non en relation à son domaine de spécialisation, à condition de pouvoir en relire les passages difficiles - comprendre tout type de correspondance, avec l'utilisation éventuelle d'un dictionnaire
	- lire des écrits factuels simples et prélever une information dans des prospectus, menus, annonces, inventaires et horaires, signalétique urbaine, lettres, brochures, courts articles de journaux	- localiser des informations recherchées ou pertinentes pour s'informer et réaliser une tâche	- parcourir rapidement un texte long et complexe et en relever les points pertinents - identifier rapidement le contenu et la pertinence d'une information, d'un article ou d'un reportage dans une gamme étendue de sujets	<i>Approfondissement du niveau B2</i>
- se faire une idée du contenu d'un texte informatif simple, accompagné éventuellement d'un document visuel	- suivre la trame d'une histoire	- comprendre un enchaînement de faits - reconnaître les grandes lignes d'un schéma argumentatif	- comprendre un texte littéraire contemporain en prose - comprendre des articles et des rapports sur des problèmes contemporains et dans lesquels les auteurs adoptent une position ou un point de vue particuliers	- comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style - comprendre dans le détail une gamme étendue de textes que l'on peut rencontrer dans la vie sociale ou scolaire et identifier les points de détail fins, y compris les attitudes, que les opinions soient exposées ou implicites
		- comprendre des textes essentiellement rédigés dans une langue courante	- comprendre des articles spécialisés hors de son domaine à condition de se référer à un dictionnaire de temps en temps pour vérifier la compréhension	

Écrire - Dans les situations sociales et scolaires, l'élève sera capable de :			
A1 →	A2 →	B1 →	B2
Copier, produire des mots et des énoncés brefs et simples	Écrire des énoncés simples et brefs	Rédiger un texte articulé et cohérent, sur des sujets concrets ou abstraits, relatif à des domaines qui lui sont familiers	Écrire des textes clairs et détaillés sur une gamme étendue de sujets relatifs à son domaine d'intérêt en faisant la synthèse et l'évaluation d'informations et d'arguments empruntés à des sources diverses
- copier des mots isolés et des textes courts - écrire sous la dictée des expressions connues	<i>Approfondissement du niveau A1</i>	- restituer une information avec ses propres mots, paraphraser simplement de courts passages écrits	- résumer un large éventail de textes factuels et de fiction en commentant et en critiquant les points de vue opposés et les thèmes principaux - résumer des extraits de nouvelles (information), d'entretiens ou de documentaires traduisant des opinions, les discuter et les critiquer - résumer l'intrigue et la suite des événements d'un film ou d'une pièce
		- prendre des notes sous forme d'une liste de points	- comprendre un exposé bien structuré sur un sujet familier et prendre en note les points qui lui paraissent importants même s'il (ou elle) s'attache aux mots eux-mêmes au risque de perdre de l'information
- écrire un message électronique simple, une lettre, une note en référence à des modèles	- écrire un message simple (bref message électronique, lettre personnelle) - rendre compte ou décrire de manière autonome en reliant les phrases entre elles	- rédiger un courrier personnel (incluant des avis sur des sujets abstraits ou culturels)	- écrire des lettres exprimant différents degrés d'émotion, souligner ce qui est important pour lui/elle dans un événement ou une expérience et faire des commentaires sur les nouvelles ou les points de vue du correspondant
- renseigner un questionnaire	- relater des événements, des expériences en produisant de manière autonome des phrases reliées entre elles	- rendre compte d'expériences, de faits et d'événements	- écrire des descriptions claires et détaillées sur une variété de sujets en rapport avec son domaine d'intérêt - écrire des descriptions élaborées d'événements et d'expériences réels ou imaginaires en indiquant la relation entre les idées dans un texte articulé et en respectant les règles du genre en question
- produire de manière autonome quelques phrases sur lui-même, sur des personnages réels ou imaginaires	- faire le récit d'un événement, d'une activité passée, une expérience personnelle ou imaginée	- écrire un court récit, une description, un poème, de brefs essais simples	- écrire une critique de livre, de film ou de pièce de théâtre - écrire un essai ou un rapport qui développe une argumentation de façon méthodique en soulignant de manière appropriée les points importants et les détails pertinents qui viennent l'appuyer - évaluer des idées différentes ou des solutions à un problème - écrire un essai ou un rapport qui développe une argumentation en apportant des justifications pour ou contre un point de vue particulier et en expliquant les avantages et les inconvénients de différentes options
	- écrire un court poème	- rédiger des messages courts de type informatif ou injonctif	- synthétiser des informations et des arguments de sources diverses

Écrire (suite) - Dans les situations sociales et scolaires, l'élève sera capable de :

C1

Écrire des textes bien structurés sur des sujets complexes, en soulignant les points pertinents les plus saillants et en confirmant un point de vue de manière élaborée par l'intégration d'arguments secondaires, de justifications et d'exemples pertinents pour parvenir à une conclusion appropriée

- résumer de longs textes difficiles

- prendre des notes détaillées lors d'une conférence dans son domaine en enregistrant l'information si précisément et si près de l'original que les notes pourraient servir à d'autres personnes

- s'exprimer avec clarté et précision dans sa correspondance personnelle, en utilisant une langue souple et efficace, y compris dans un registre affectif, allusif ou humoristique

- écrire des textes descriptifs et de fiction clairs, détaillés, bien construits dans un style sûr, personnel et naturel approprié au lecteur visé

- exposer par écrit, clairement et de manière bien structurée, un sujet complexe en soulignant les points marquants pertinents

- exposer et prouver son point de vue assez longuement à l'aide d'arguments secondaires, de justifications et d'exemples pertinents

Approfondissement du niveau B2